

L'ESSENTIEL Droits africains des affaires - N° 11 - 1 déc. 2020

À LA UNE

Angola : nouveau cadre juridique pour la promotion du contenu local dans l'industrie du pétrole et du gaz

Par José Miguel Oliveira, Sofia Lopes Ramos

OHADA

Inexistence de la société créée de fait et compétence de la CCJA

Par Étienne Nsie

Les conditions d'annulation d'une convention réglementée

Par Étienne Nsie

Signification d'une ordonnance d'injonction de payer : l'erreur à ne pas commettre !

Par Pierre-Claver Kamgaing

La représentation d'une société étrangère

Par Bréhima Kaména

Bail commercial : des conditions d'efficacité d'une clause pénale

Par Akodah Ayewouadan

Nullité de la décision d'adjudication : le blocus légal

Par Ndèye Coumba Madeleine Ndiaye

Droits nationaux

Angola : le nouveau cadre juridique des investissements

Par José Miguel Oliveira, Sofia Lopes Ramos

Mozambique : nouvelle réglementation sur l'octroi de licences pour les installations et les opérations pétrolières

Par José Miguel Oliveira, Ivo Mahumane

Cameroun : désormais un identifiant unique pour réaliser une transaction à caractère économique

Par Pierre-Claver Kamgaing

Cameroun : adhésion au Mémorandum d'entente sur le contrôle des navires du port en Afrique de l'Ouest et du Centre

Par Céline Ndong Dimouamoua

Cameroun : une nouvelle loi pour le renforcement des activités statistiques

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne

Cameroun : une loi pour les associations artistiques et culturelles

Par Marie-Colette Kamwé Mouaffo épouse Kengne